



## Les décisions du conseil

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 17 février 2020 :

### Bail – Sûreté du Québec

Depuis 2012, la Sûreté du Québec loue à la Ville des locaux pour une partie de ses effectifs policiers, lesquels desservent la MRC Les Pays-d'en-Haut. Pour plusieurs raisons, notamment les besoins locatifs grandissants pour les services administratifs de la Ville et pour inciter la Sûreté du Québec à considérer une localisation du poste de police dans un lieu central aux municipalités, le conseil a adopté une résolution pour l'informer qu'elle n'entend pas renouveler le bail. Ce dernier doit prendre fin le 31 mai 2022.

### Acquisition de terrains – Parc du mont Loup-Garou

Dès 2018, la Ville avait imposé une réserve à des fins publiques pour la création du parc du Mont Loup-Garou. Suite à des négociations avec d'autres propriétaires, elle a réussi à conclure des ententes avec 2 propriétaires, soit la Corporation d'investissement Michel Raymond et la compagnie 128998 Canada Ltée. Les actes qui complètent la transaction et les transferts des terrains seront complétés et signés durant le mois de mars. Ceux-ci seront acquis au montant de 579 975 \$. C'est près de 575 acres de terrain d'acquis ou en voie d'être acquis, sur un total de 637 acres pour la totalité du projet.

### Consultation publique – projet du Complexe sportif de la MRC des Pays-d'en-Haut

Le projet de complexe sportif a pris une tournure différente de celle attendue avec l'ouverture des soumissions. Un emprunt de 35 millions \$ de la MRC avait déjà été approuvé pour les travaux. Le projet est également admissible à une aide financière de 21 608 130 \$ dans le cadre des Fonds des Petites Collectivités. Toutefois, avec le prix des soumissions qui dépasse le montant de 43 millions \$, le conseil municipal de Sainte-Adèle désire consulter la population. Ainsi, le conseil a approuvé un montant de 50 000 \$ pour la tenue d'une consultation publique. Cette consultation se tiendra principalement de manière électronique du 9 au 21 mars 2020. D'autres informations seront envoyées par la poste ou seront disponibles sur les réseaux sociaux, le site Internet, l'infolettre, de même que dans les journaux locaux.



17 février 2020

**Autorisation – Barrage routier**

Chaque année, à l’approche de la période des fêtes, le Garde-manger des Pays-d’en-Haut tient un barrage routier pour la Guignolée (rue de la Forge et du boulevard de Sainte-Adèle) afin de recueillir des denrées pour les plus démunis. Le conseil a donc autorisé la tenue de cet événement annuel le 12 décembre prochain.

**Demande au ministère des Affaires municipales et de l’Habitation – Mérule pleureuse**

Le programme d’intervention résidentielle mérule pleureuse vise à :

- réduire le fardeau financier des propriétaires de bâtiments résidentiels, contaminés par ce champignon ;
- préciser le nombre de cas confirmés de mérule ;
- évaluer l’efficacité du projet pilote et déterminer la meilleure approche pour réduire le nombre de cas de contamination par la mérule pleureuse au Québec.

Le conseil municipal a donc adopté une résolution afin de demander au gouvernement de bonifier rapidement le programme d’aide résidentielle-mérule pleureuse qui vient en aide aux propriétaires d’un bâtiment au même titre que pour les sinistrés des inondations. Au surcroît, de demander au gouvernement d’octroyer le statut de sinistrés aux gens qui doivent abandonner leur résidence pendant toute la durée des travaux ainsi qu’à ceux qui doivent l’abandonner définitivement.

**Demande d’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)**

Suite à une analyse d’un projet majeur par le Service de l’urbanisme et de l’environnement, et sur recommandation du Comité consultatif en urbanisme, le conseil municipal a adopté à l’unanimité un PIIA qui autorise la démolition d’une partie de l’hôtel Chantecler.

**Entente – Gestion de la Place des citoyens**

Depuis quelques années, la gestion de la Place des citoyens est assurée par la Chambre de commerce de Sainte-Adèle. Le conseil a adopté une résolution pour autoriser la signature d’une nouvelle entente entre l’organisme et la Ville pour l’année 2020.

**Nomination – Comité du patrimoine**

La Ville est très heureuse d’officiallement nommer madame Christiane Brault à titre de membre du Comité du patrimoine. Forte d’une solide expérience dans le domaine et membre du comité à titre de professionnelle, elle a notamment participé au documentaire de la Rolland, en plus de produire ou de participer à la production de documents historiques et patrimoniaux pour montrer la riche histoire de la Ville de Sainte-Adèle et de son patrimoine.



17 février 2020

### **Emprunts – travaux majeurs sur le territoire**

Dans un souci de donner un service de qualité à la population, ainsi que d’assurer la pérennité des ouvrages et infrastructures municipaux, le conseil a proposé un important projet d’emprunt pour des travaux de construction, soit la réfection des infrastructures sur la rue Valiquette (entre le boulevard de Sainte-Adèle à son extrémité nord) et la rue Bélec. Cet emprunt est d’un montant de 3,5 millions de dollars. La ville tiendra une séance d’information à 19 h le 11 mars 2020 à la Place des citoyens.

La prochaine étape est l’approbation par le ministre des Affaires municipales et de l’Habitation. Les travaux devraient être réalisés au courant de l’année 2020.

### **Arrêt – Cour d’appel**

L’Arrêt de la Cour d’appel du Québec condamnant madame Lise Proulx à un outrage au tribunal a été déposé à la séance du conseil. Cette décision est une autre étape dans le dossier de l’accès à la croix.